COMMUNIQUE DE PRESSE

DÉPÔT DE L'ÉTUDE DE REGROUPEMENT

Au nom de leur conseil respectif, les maires des Municipalités de Sainte-Madeleine et Sainte-Marie-Madeleine, sont heureux de vous annoncer que conformément à leurs engagements politiques, ils déposeront l'étude de regroupement lors de leurs séances de conseil municipal du 5 mars 2019.

Un sommaire des faits saillants de l'étude sera également déposé.

L'étude et le sommaire seront disponibles pour consultation sur les sites internet des municipalités dès le 6 mars 2019. Des copies papiers seront également disponibles aux bureaux municipaux.

Des rencontres d'information seront tenues conjointement par les deux conseils municipaux les 3 et 4 avril 2019. Lors de ces rencontres, les membres des conseils commenteront l'étude et répondront aux questions des citoyens.

Des référendums décisifs seront par la suite tenus dans chacune des municipalités le 2 juin 2019.

C'est donc vous, chers citoyens, de chacune des municipalités qui décideront lors des référendums si vous souhaitez regrouper les deux territoires.

Par conséquent, les citoyens sont invités à prendre connaissance de l'étude et du sommaire dès qu'ils seront disponibles et à adresser leurs questions aux bureaux municipaux de façon à obtenir toutes les réponses à leurs questions lors des rencontres d'information des 3 et 4 avril 2019.

- 30 -